

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28107**

### Intitulé

Technicien(ne) du génie écologique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) Angers Le Fresne	Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

213 Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien du génie écologique est chargé de faire le lien entre les bureaux d'étude et les chantiers. Il doit être en mesure de

- Réaliser des études et diagnostics de sites naturels, semin naturels ou urbanisés.
- Proposer des solutions techniques en génie écologique : par et/ou pour le vivant, ces solutions sont intégrées au territoire, durables à court, moyen ou long termes.
- Coordonner et suivre les travaux de génie écologique : répartition des travaux aux intervenants, suivi des travaux, participer, organiser et/ou animer des réunion.
- Réaliser les travaux de génie écologique : conseiller et agir dans le respect de la réglementation, travailler en équipe dans le respect du calendrier et des règles de sécurité, gérer les moyens.

Le (la) titulaire est capable de :

- Caractériser les communautés vivantes, le milieu, les fonctionnalités écologiques
- Présenter le contexte réglementaire
- Recenser les jeux d'acteurs
- Identifier les services éco systémiques
- Utiliser des données cartographiques
- Choisir des indicateurs de suivi
- Choisir les solutions techniques
- Convaincre de la pertinence du projet
- Organiser le chantier
- Rendre compte des travaux réalisés
- Conduire un chantier de génie écologique selon un cahier des charges donné
- Coordonner le travail
- Expliquer les objectifs et les tâches
- Veiller aux respects des règles de sécurité

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le technicien du génie écologique exerce dans des structures diversifiées : entreprises spécialisées de travaux sur milieux naturels, de paysage, de travaux forestiers ou agricoles, les collectivités territoriales, syndicats de bassin, associations, bureau d'études ou de conseils, aménageurs et gestionnaires réseaux infrastructures.

Les intitulés de poste dépendent de la structure : technicien(ne) rivière, technicien(ne) d'entretien des espaces naturels, chargé(e) de mission environnement, chargé(e) d'études, animateur(trice) nature, coordinateur(trice) biodiversité...

### Codes des fiches ROME les plus proches :

A1202 : Entretien des espaces naturels

A1204 : Protection du patrimoine naturel

A1201 : Bûcheronnage et élagage

A1203 : Entretien des espaces verts

A1301 : Conseil et assistance technique en agriculture

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de 4 blocs de compétence :

- Réaliser des études et diagnostics de sites
- Proposer des solutions techniques de génie écologique
- Coordonner et suivre des travaux de génie écologique
- Mettre en œuvre des opérations de génie écologique

Chaque bloc peut être acquis indépendamment et l'obtention de l'ensemble des blocs permet la délivrance de la totalité de la certification.

**Bloc de compétence :**

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28107 - Réaliser des études et diagnostics de sites</p>	<p><b>Compétences attestées :</b>            Caractériser les communautés vivantes, le milieu, les fonctionnalités écologiques ; présenter le contexte réglementaire ; recenser les jeux d'acteurs ; identifier les services éco systémiques ; utiliser des données cartographiques ; choisir des indicateurs de suivi ; choisir les solutions techniques et convaincre de la pertinence du projet.</p> <p><b>Evaluation :</b>  <i>Mise en situation professionnelle significative :</i>            Participation à une étude préalable à des travaux de génie écologique</p> <p><i>Épreuve :</i>            - Réalisation collective d'un dossier technique préalable à des travaux de génie écologique présentant le diagnostic et les solutions préconisées (exemple : effacement d'ouvrages pour la continuité écologique, création de passage à faune, etc.)            - Présentation orale individuelle et entretien d'explicitation</p>
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28107 - Proposer des solutions techniques de génie écologique</p>	<p><b>Compétences attestées :</b>            Caractériser les communautés vivantes, le milieu, les fonctionnalités écologiques ; présenter le contexte réglementaire ; recenser les jeux d'acteurs ; identifier les services éco systémiques ; utiliser des données cartographiques ; choisir des indicateurs de suivi ; choisir les solutions techniques et convaincre de la pertinence du projet.</p> <p><b>Evaluation :</b>  <i>Mise en situation professionnelle significative :</i>            Participation à une étude préalable à des travaux de génie écologique</p> <p><i>Épreuve :</i>            - Réalisation collective d'un dossier technique préalable à des travaux de génie écologique présentant le diagnostic et les solutions préconisées (exemple : effacement d'ouvrages pour la continuité écologique, création de passage à faune, etc.)            - Présentation orale individuelle et entretien d'explicitation</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28107 - Coordonner et suivre des travaux de génie écologique</p>	<p><b>Compétences attestées :</b>            Organiser le chantier et rendre compte des travaux réalisés.</p> <p><b>Evaluation :</b>  <i>Mise en situation professionnelle significative :</i>            - Réalisation de travaux de génie écologique sur un chantier-école (ex : création de mare, remodelage d'un cours d'eau, étrépage, abattage, dessouchage d'espèce envahissante, création de fascine, plantation, ...)</p> <p><i>Épreuve :</i>            - Réalisation, seul ou en binôme, d'une fiche de chantier préalable à un chantier de génie écologique            - Restitution orale individuelle, après réalisation du chantier, devant un jury constitué d'un professionnel et d'un formateur.            - Réalisation et présentation d'un document de communication (poster ou document vidéographique) présentant le chantier et une ou des opération(s) de génie écologique mise(s) en œuvre.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28107 - Mettre en œuvre des opérations de génie écologique	<p><b>Compétences attestées :</b> Conduire un chantier de génie écologique selon un cahier des charges donné, coordonner le travail, expliquer les objectifs et les tâches, veiller aux respects des règles de sécurité.</p> <p><b>Evaluation :</b> <i>Mise en situation professionnelle significative et épreuve :</i> - Encadrement d'une équipe pour la réalisation d'un chantier de génie écologique.</p>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 6 personnes (dont le président) : 4 professionnels et 2 formateurs
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de 6 personnes (dont le président) : 4 professionnels et 2 formateurs
Par candidature individuelle	X	Le jury est composé de 6 personnes (dont le président) : 4 professionnels et 2 formateurs
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X	Le jury VAE est composé de 3 personnes. Le président du jury est un professionnel, non intervenant dans la formation. Les deux autres membres sont un professionnel et le responsable de la certification.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel le 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du sigle de l'organisme.

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Technicien(ne) du génie écologique" avec effet au 22 mai 2014, jusqu'au 21 avril 2020. Autorité responsable : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) Angers Le Fresne

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

10 à 14 stagiaires par an

##### Autres sources d'information :

<http://www.cfppa-angers.com>

Tél. : 02 41 68 60 03

##### Lieu(x) de certification :

Centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA) Angers Le Fresne : Pays de la Loire - Maine-et-Loire ( 49) [Angers]

Adresse postale : CFPPA Angers Le Fresne - BP 43627 - 49036 Angers cedex 01

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Adresse physique : CFPPA Angers Le Fresne - Chemin du Fresne - 49130 Ste Gemmes sur Loire

##### Historique de la certification :